

L'AFMC fait le point sur la situation à l'intention des étudiants

Semaine du 20 juillet

La COVID-19 continue de susciter l'incertitude dans les secteurs précliniques et cliniques et il semblerait que le « changement » soit la nouvelle norme. Les éducateurs médicaux et les meneurs étudiants de tout le pays ont uni leurs efforts pour assurer une communication rapide et une expérience éducative optimale pour les étudiants, compte tenu des circonstances actuelles. Vous trouverez ci-dessous le point sur un certain nombre de questions :

Calendriers relatifs au jumelage

Le Comité de l'AFMC sur le jumelage des résidents (CAJR) poursuit son travail en vue de finaliser les calendriers du jumelage. Nous vous communiquerons de plus amples renseignements dans les semaines à venir une fois que les décisions auront été prises.

Sous-comité technique

Ce sous-comité a fourni quelques recommandations préliminaires concernant un calendrier détaillé du jumelage R-1 de 2021. Après examen lors d'une récente réunion du CAJR, avec la contribution de multiples intervenants, y compris des fédérations étudiantes, d'autres modifications sont envisagées. Les possibilités examinées comprennent la simplification/l'amélioration du processus et du flux d'information pour une exécution rationalisée du jumelage (par exemple, fourniture de fichiers, listes de classement, etc.) ainsi que l'amélioration de l'utilisation des outils disponibles dans la plateforme CaRMS en ligne à des moments clés du processus.

Sous-comité sur les entrevues virtuelles et le recrutement des programmes

Ce sous-comité du CAJR a travaillé à l'élaboration d'une plate-forme centralisée pour aider les programmes de résidence à faire leur promotion et passe désormais à la phase de mise en œuvre. Le sous-comité commencera bientôt à travailler sur des recommandations entourant le processus d'entrevues virtuelles.

Sous-comité sur l'examen des demandes et des dossiers

Ce sous-comité du CAJR poursuit son travail d'examen du contenu des demandes et des dossiers présentés à CaRMS afin de simplifier les processus. On a mis l'accent sur le dossier de rendement de l'étudiant en médecine (DREM), les lettres de référence, les lettres d'appui, les CV, les relevés de notes, les stages à option et le rapport sur les pratiques exemplaires en matière de demande et de sélection (2013). Il est à noter que le sous-comité recommandera que les stages à option/expériences cliniques qui ne sont pas approuvés par le programme d'EMPr du candidat ne soient inclus nulle part dans la demande du candidat au processus de jumelage R-1 de CaRMS.

Stages à option

Des discussions et des consultations approfondies ont eu lieu et on a tenu compte de multiples facteurs dans le processus décisionnel au terme duquel on a décidé de ne pas offrir de stages à option pour



étudiants visiteurs pour la promotion 2021. Cette décision n'a pas été prise à la légère et les responsables de l'éducation sont conscients de l'impact qu'elle peut avoir sur certains étudiants. Les stages à option non sanctionnés pour étudiants visiteurs, y compris les visites de sites le week-end, les stages d'observation et les stages à option virtuels (y compris les nouveaux stages à option virtuels de recherche) ne seront pas autorisés.

Bourse de la Fondation de l'AMC

On encourage les étudiants canadiens qui ont engagé des dépenses en raison de la COVID-19 à s'adresser au bureau des affaires étudiantes afin d'examiner la possibilité d'obtenir un remboursement de ces dépenses grâce aux bourses financées par la Fondation de l'AMC.